



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8873>

Département(s) de publication : **62, 80**

Annonce n° **26-8873**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU AMIENS PICARDIE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26800014800125

Ville : Amiens

Code postal : 80000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62, 80

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26TE0006

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction des achats du GHT Somme Littoral Sud

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 "Pièces de la candidature" du règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 "Pièces de la candidature" du règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se référer à l'article 7.1 "Pièces de la candidature" du règlement de consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 13/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : - Prix des prestations sur 60 points. - Valeur technique sur 40 points décomposée comme suit: * Moyens humains, nuisances et matériels sur 20 points, * Organisation spécifique de l'opération sur 15 points, * Qualité et respect du formalisme du mémoire technique sur 5 points.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : 26TE0006 - Réhabilitation du bâtiment du GCS de Formation en Santé de Berck-sur-mer - Relance du lot n°3 "Ascenseur"

Code CPV principal - Descripteur principal : 45313100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la relance du lot n°3 "Ascenseur" de l'opération de travaux de réhabilitation du bâtiment du GCS de Formation en Santé de Berck-sur-mer. En effet, la consultation initiale (affaire n°25TE0146) a été publiée le 12/08/25 (avis BOAMP n°25-91694 publié le 12/08/25). Ce lot n°3 a été déclaré infructueux pour absence d'offre remise (cf. avis BOAMP n°25-121250 publié le 30/10/25). Par conséquent, il convient de le relancer selon la même procédure que la consultation d'origine, soit une procédure adaptée.

Lieu principal d'exécution du marché : 4 rue de l'ancien calvaire 62600 BERCK

Durée du marché (en mois) : 30

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les conditions de visite sont précisées à l'article 3.2 du règlement de la consultation.

Autres informations complémentaires : La présente consultation est passée pour le compte du G.C.S. de Formation en santé qui est le pouvoir adjudicateur. Le C.H.U. Amiens Picardie, établissement support du Groupement Hospitalier du Territoire Somme Littoral Sud (G.H.T.-S.L.S.) n'intervient en l'espèce qu'en appui technique en mettant à disposition du G.C.S. sa plateforme des marchés publics. La durée et le délai global d'exécution sont précisés à l'article 4 du règlement de la consultation (R.C.). Le contenu du dossier de consultation des entreprises est précisé à l'article 4.4 du R.C. Les pièces à produire par le candidat au titre du dossier de candidature et du dossier d'offre sont indiquées à l'article 7 du R.C. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires sur la consultation selon l'article 10.1 du R.C. Les voies de recours sont indiquées à l'article 10.2 du R.C.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/01/2026